

Armoiries de la Commune de MARTOT



COMPTES ADMINISTRATIFS 2004 :

COMMUNE : Excédent de 93 242,13 €

ASSAINISSEMENT :

Excédent de 18 638,20 €

C.C.A.S. : Excédent de 176,93 €



ACHAT DE TABLES RONDES POUR LA SALLE :

Achat de 12 tables rondes et d'un chariot pour leur stockage . coût : 2000 €

ASSAINISSEMENT : PROLONGATION DE LA CONVENTION AVEC LA GÉNÉRALE DES EAUX

Décision de prolonger jusqu'au 31 décembre 2005 la convention avec la Générale des Eaux pour la Gestion de la station d'Épuration afin de permettre le lancement de la procédure pour le choix du nouvel exploitant.

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE :

Installation de boîtiers sur les candélabres d'éclairage public afin de pouvoir effectuer le branchement de motifs en fil lumière pour les illuminations de fin d'année. Coût : 5 000 € (2004 + 2005)

AVIS SUR ENQUÊTES PUBLIQUES SOCIÉTÉ PARISIENNE DES SABLIERES.

Le Maire rappelle que 2 enquêtes publiques concernant la Société Parisienne des Sablières sont en cours, déposés au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement:

- ✓ Prolongation d'exploitation et Modification des Conditions d'exploitation à Criquebeuf sur Seine.
- ✓ Demande de régularisation pour l'installation de traitement de granulats de Martot-Criquebeuf sur Seine.

Le Conseil Municipal évoquant les incidences sur l'emploi, le classement de l'entreprise ISO 14 001 et considérant que les aménagements réalisés après exploitation prennent en compte l'environnement, donne un avis favorable aux projets à l'unanimité.

2 problèmes sont évoqués :

- L'accès à la forêt de Bord par des chemins ou sentiers qui devra être préservé.
- Le Problème des bruits des camions qui alimentent « le Port » au niveau du calvaire (Nord de la rue de l'Eure).

Questions Diverses

- Le Conseil décide de ne pas utiliser son droit de préemption urbain pour la maison de J. C. Chéron.
- Programmation d'une réunion de la Commission des Travaux pour étudier les devis concernant les travaux d'électricité à la salle.
- RD 321 : Enquête Publique du 1^{er} mars au 1^{er} avril 2005 concernant les travaux de sécurité qui vont être effectués sur la Route Départementale 321.
Documents consultables en Mairie.
- Mauvais état de la chaussée au carrefour de l'église : un courrier sera envoyé aux Services du département pour signaler que le renforcement des tampons de réseaux d'assainissement n'est possible que si la chaussée est refaite.

CA S'EST PASSE A MARTOT ...

Repas des anciens



Dimanche 6 mars, plus de soixante personnes ont été accueillies à la salle des fêtes de Martot pour partager le repas en l'honneur des anciens de la commune.

Cette sympathique manifestation organisée par les membres de la commission CCAS a satisfait l'ensemble des participants.

Une fois de plus, le déjeuner préparé par l'auberge de la gare a été apprécié par les convives.

Les amateurs du groupe « danses et passion », revêtus d'admirables costumes, ont animé cette matinée en interprétant des chansons et en dansant. Ils ont été rejoints sur la piste par plusieurs adeptes de valse.

Quand à la nouvelle doyenne, Simone Duruflé et au doyen, Marcel Quenneville, ils sont repartis avec des cadeaux.

Bien qu'étant devenue la doyenne d'Elbeuf, il y a eu une pensée pour Thérèse Dugard qui n'a pu assister à cette cérémonie.



A la chasse aux oeufs

Samedi 28 mars 2005, afin de fêter PÂQUES, la commission CCAS organisait sa quatrième chasse aux œufs dans le parc du château de Martot. Une soixantaine d'enfants venus munis de petits paniers ont participé à ce grand jeu collectif où petits et grands se soutenaient pour retrouver les œufs cachés de Madame Perpalapoule. Ce rassemblement convivial a laissé place au pot de l'amitié offert par la municipalité à tous les enfants et parents présents.



Madame Perpalapoule, se faisant plumer de ses œufs, a largement récompensé les petits aventuriers en leur offrant quelques chocolats bien appétissants.



En effet, certains gourmands n'ont pas attendu le retour à la maison pour déguster leurs papillotes !



CA S'EST PASSE A MARTOT ...

SOUVENIRS



La commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie s'est déroulée le samedi 19 mars en présence des membres de la F.N.A.C.A.

Ce n'est pas moins d'une centaine de personnes qui se sont recueillies sur la place de la mairie pour rendre hommage aux victimes militaires et civiles de cette guerre.

Au cours de cette cérémonie, plusieurs anciens combattants d'Algérie ont été médaillés et congratulés par les personnalités présentes.

L'ouverture du ban, la Marseillaise et la fermeture du ban ont été interprétées par la fanfare « les canotiers d'Alizay » puis un vin d'honneur a été offert par la municipalité de MARTOT.



25ème Tour de Normandie



Le peloton

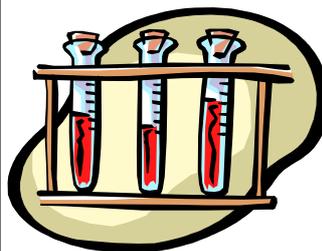
Mercredi 23 mars dernier, pour sa 3ème étape, les cyclistes du tour de Normandie ont traversé notre village à 2 reprises. A chaque passage, les coureurs précédés par la caravane publicitaire ont été applaudis et encouragés par les spectateurs.

Le tour de Normandie comprend 21 équipes (206 coureurs), effectue 8 étapes, traverse 5 départements et parcourt au total 1030 kilomètres.



Une partie de la logistique

DON DU SANG



La collecte de sang organisée, à la salle des fêtes, le 23 février 2005 par l'EF S - Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 121 donneurs dont 14 personnes accomplissaient ce geste pour la 1ère fois. Lors de cette collecte, 9 dons de plasma ont été réalisés.

Chaque jour, 300 dons du sang sont nécessaires en Normandie pour répondre aux besoins des malades.

Ce qu'il faut savoir sur le don du sang :

Chaque jour, 300 dons du sang sont nécessaires en Normandie pour répondre aux besoins des malades.

Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500 000 malades.

Les prochaines collectes de sang, à la salle des fêtes de Martot, sont programmées pour les mercredis **11 mai**, **14 septembre** et **7 décembre 2005**.



A l'occasion des fêtes de Pâques, l'équipe du CCAS s'est mobilisée pour la distribution de friandises aux anciens de la commune.



ON EN PARLE

MISE EN GARDE

Des personnes malhonnêtes se faisant passer pour des membres de l'association « Ti'Toine » font du porte à porte pour recueillir de l'argent au nom de l'association.

Ne vous laissez pas influencer puisque les dirigeants de cette association n'ont habilité aucune personne pour ce

GARDERIE

Les sommes concernées par le paiement de la garderie étant peu importantes, la facturation sera établie par trimestre à partir du mois d'avril 2005.

Les conditions de la garderie devraient être modifiées à partir de la rentrée scolaire 2005-2006.

ÉLECTIONS



Le référendum sur la Constitution Européenne aura lieu le

dimanche 29 mai 2005

Ouverture du bureau de vote de 8 h à 18 h

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DE SALARIÉ

Le centre d'information retraite complémentaire (CICAS) de l'Eure met à la disposition des salariés du secteur privé un service téléphonique pour conseiller et aider la préparation de leur retraite complémentaire ARRCO et AGIRC.

La retraite complémentaire en trois étapes :

1) J'appelle le **0 820 200 075** pour préparer mon dossier de retraite complémentaire avec un conseiller retraite.

Je lui fournis mon n° de sécurité sociale.

2) Le CICAS me propose un rendez-vous dans un lieu proche de chez moi. Nous finalisons alors mon dossier de retraite complémentaire.

3) Mon dossier est transmis par le CICAS à ma caisse de retraite complémentaire pour qu'elle procède à l'évaluation des droits ou au paiement de ma retraite complémentaire ARRCO ou AGIRC si je suis cadre.

aide aux victimes

L'association d'aide aux victimes et d'actions du champ judiciaire de l'Eure (AVEDE) comprend trois services principaux.

Ces services peuvent intervenir à la demande des victimes afin d'apporter des réponses, d'orienter vers des partenaires pour toutes les questions d'ordre juridique et d'accompagner les victimes dans les démarches.

Les permanences de notre canton ont lieu les 1er lundi et 3ème jeudi de chaque mois, de 16h30 à 18h30, à la salle Ambroise Croizat, place de l'église à Pont de l'Arche.

INTERNET ADSL

Un nouveau courrier a été envoyé aux Services de France Télécom pour demander l'ADSL ; la liste des personnes qui se sont inscrites en mairie a été jointe à ce courrier.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.



Information

A Martot, il n'y a que trois nourrices agréées ce qui pose des problèmes aux parents pour scolariser leurs enfants dans la commune.

Si des personnes sont intéressées par cette profession, qu'elles se fassent connaître en mairie.

AVIS AUX EXPLOITANTS AGRICOLES

Remboursement de la Taxe de consommation sur le fioul utilisé en Agriculture

Les agriculteurs souhaitant bénéficier du remboursement de 4 centimes d'Euro par litre de fuel sont invités à retirer en mairie l'imprimé de demande qui devra être complété et transmis à la Trésorerie générale d'Evreux
avant le 31 mai 2005

SPORT DOMINICAL

Si vous souhaitez vous « dérouiller » les jambes, nous vous informons que tous les dimanches matin un petit groupe s'est constitué pour faire un petit circuit sportif en courant ou à vélo d'une durée d'une heure environ.

Le 1er départ a lieu à la mairie à 9h30 précises.
Un 2ème départ avec un circuit moins difficile et qui concerne surtout les dames a lieu à 10h30.
Possibilité pour les plus courageux de faire les 2 circuits.

ON EN PARLE

AFFAIRES SCOLAIRES

Le maintien des 2 classes de l'école est assuré pour la prochaine année scolaire. L'inspecteur sera vigilant en ce qui concerne l'évolution des effectifs pour les années suivantes.

La mobilisation est donc nécessaire pour obtenir un effectif d'au moins 30 élèves qui nous mettrait à l'abri d'une fermeture.

Nous comptons donc sur les parents des élèves scolarisables dans notre école. C'est important pour la vie de la Commune.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2005-2006

Accueil dès 5 ans

Les inscriptions pour la prochaine rentrée seront prises à l'Ecole :

lundi 9 et mardi 10 mai entre 16 h 30 et 18 h.
samedi 14 mai de 9 h à 12 h.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

Cantine et Garderie
(le matin à partir de 7h45, le soir jusqu'à 18h).



Le recensement de la population municipale est terminé.

Les résultats définitifs ne seront connus qu'à la fin de l'année. Il convient en effet d'attendre

- les vérifications de l'INSEE,
- le rattachement éventuel d'enfants qui, pour leurs études, étaient absents de la Commune au moment du recensement
- Le recensement des malades de l'hôpital qui, lorsqu'ils n'ont pas d'autre domicile, sont rattachés à la commune.

Deux indications cependant :

Nombre de logements : 165 dont 3 vacants et une résidence secondaire

Population Municipale : 431 (395 en 1999).

La population légale, qui ne sera donc connue qu'en fin d'année, ne sera prise en compte qu'au 1er janvier 2009, quand toutes les communes auront procédé au recensement de population.

État Civil

Décès de

Lucienne LÉGER le 20 février 2005

Francis LEBAUDY le 4 mars 2005

Toutes nos sincères condoléances aux familles.

Classes maternelles

Pour les enfants plus jeunes, les communes de St Pierre les Elbeuf et de Caudebec les Elbeuf, les acceptent en principe dans leurs écoles maternelles.

En ce qui concerne St Pierre les Elbeuf, il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants avant le 7 mai à la mairie de cette ville.

Pour plus de renseignements s'adresser à la mairie de Martot.



Les Services du Département ont fait effectuer une enquête publique du 1er mars au 1er avril 2005 concernant des travaux de sécurité à effectuer sur la route départementale 321 dans les communes de Martot et de Criquebeuf sur Seine.

Travaux prévus dans notre commune:

- Elargissement de la route en allant vers Elbeuf pour permettre une voie centrale de desserte des entreprises.

- Obligation d'aller vers Pont de l'Arche quand on emprunte la «Sente Galopin» (route située après l'hôpital en allant vers Pont de l'Arche) avec amélioration de l'accès à la départementale

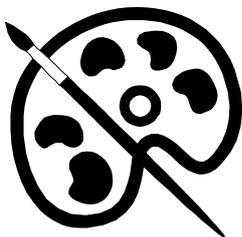
Les modifications sont plus importantes sur la commune de Criquebeuf sur Seine.

AU PROGRAMME

Peintres dans les rues

Le **5 Juin** aura lieu la première fête de la peinture à Martot :

- Cette fête s'adresse à tous, débutants ou initiés, désireux de pratiquer la peinture dans la rue durant une journée.
- Les peintres pourront s'installer librement dans la commune.
- Pour les personnes ne désirant pas peindre, c'est l'occasion d'aller rencontrer des peintres pour en savoir plus sur cette passion et sur les différentes techniques utilisées.
- Une vente aux enchères sera organisée en fin de journée pour ceux qui souhaiteraient vendre leurs œuvres .



Cette manifestation organisée conjointement avec le conseil général de l'Eure à encore plein d'attraits mais si je les citais tous il n'y aurait plus de place dans notre journal.

A vos pinceaux dès le 5 Juin et surtout venez nombreux pour que cette journée soit réussie !!

FESTIVAL

l'été en bord de Seine

Du vendredi **1er juillet** au samedi **9 juillet** inclus, la Communauté de Communes Seine-Bord nous proposera plusieurs spectacles sur le thème des pays nordiques.

Les détails de la programmation et des réservations vous seront communiqués ultérieurement.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le dimanche **8 mai**, à **10h15**, les habitants sont conviés à un rassemblement au Monument aux Morts pour rendre hommage aux victimes et aux anciens combattants de la 2ème guerre.



Photo d'archives

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le S.Y.G.O.M. informe que la prochaine collecte annuelle des encombrants sera effectuée le

mardi 21 juin 2005

En conséquence, les monstres devront être sortis impérativement la veille au soir.

Les gravats et déchets verts ne seront pas collectés.



AU PROGRAMME

Du nouveau au centre de loisirs "les fripouilles"

ACCUEIL

A partir de quatre ans jusqu'à douze ans, les enfants de Martot, et de l'ensemble de la communauté de communes « Seine Bord » pourront être accueillis dès 7h30 jusqu'à 18h30. En effet, le centre devenu intercommunautaire a quelque peu modifié son fonctionnement. Aujourd'hui, les horaires d'accueil se sont étendus et la tarification est devenue plus souple.

TARIFICATION

Le prix calculé en fonction des revenus comprend désormais toutes les activités y compris les sorties, le repas du midi et le goûter. Également la garderie du matin et du soir est intégrée dans le prix de journée.

En revanche les demi journées d'inscription seront facturées sur la base d'une journée complète.

Seul supplément encore d'actualité est celui de la veillée et des mini camps fixé à 4 euros ajouté au prix de journée.

Pour les personnes domiciliées à l'extérieur mais exerçant leur activité professionnelle sur la Communauté de Communes « Seine Bord » le tarif avec les mêmes prestations est fixé à 8,20 euros.

Le centre de loisirs « les fripouilles » accueille toujours les enfants totalement extérieurs de la communauté de communes au prix de 12,20 euros par jour.

ORGANISATION

Le centre de loisirs agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, est ouvert les mercredis et lors de chaque vacances scolaires, il offre de nombreuses activités ludiques et pédagogiques sous l'encadrement d'une équipe diplômée.

Actuellement, les animateurs préparent leurs prochaines sessions : Avril, Juillet et Août 2005. Cet été, si le délai des travaux est respecté, les enfants seront accueillis dans une nouvelle structure plus spacieuse et mieux adaptée aux plus jeunes située dans l'ancienne école primaire rue des Canadiens à Criquebeuf sur Seine.

Les programmes d'activités pour les vacances d'Avril sont disponibles en mairie ou au centre de loisirs. Delphine MORELLE, directrice du centre, répondra à vos questions au 02 35 81 40 41.

Pour toute inscription au centre de loisirs, munissez-vous de votre déclaration de revenus, remplissez le tableau d'inscription et la fiche sanitaire qui vous seront remises.

C'est sûr, cette petite structure conviviale enchantera les petits comme les plus grands ainsi que leurs parents!

Echos scolaires

Tous les textes sont écrits par les élèves de la classe des grands et sur les ordinateurs de l'école.

Calligraphie arabe classe des petits

Pour apprendre aux petits combien il est important de bien former les lettres dans toutes les écritures :

Monsieur Karim Jaafar est venu à l'école de Martot pour initier la classe des petits à la calligraphie arabe.



Les œuvres ont été exposées à la salle des fêtes au moment de l'exposition de peinture.

Poterie : classe des petits

Monsieur Jean Claude Chardon est venu à l'école de Martot, c'est un artiste professionnel .

Il a appris aux petits comment travailler la terre.

Ils ont fait des poteries très jolies.

Théâtre

Classe des grands



Nous sommes allés au théâtre d'Alizay

mardi 22 Février 2005 voir Robinson.

Cette pièce ainsi que le transport nous ont été offerts par la communauté de communes Seine-bord.

La pièce de théâtre était drôle mais triste.

Il y avait beaucoup d'instruments de musique.

Une actrice imitait les bruits d'animaux.

Toute l'école

Dans le cadre de notre abonnement nous irons voir la 3^{ème} (et dernière) représentation au théâtre de Louviers.

Titre de la pièce :

Quand les poules auront deux dents.

Soirée Paëlla



La soirée était trop... top... méga ...géniale !!!!!

Nous étions 170 personnes.

Il y avait beaucoup d'ambiance, tout le monde dansait .

La sono était bien (un peu forte).

Nous avons fait un panier garni qui a bien marché.

Les parents, Marie et Joëlle ont bien travaillé pour mettre les tables et les débarrasser.

La paëlla sur place était bien bonne et bien....cuite...

Nous avons gagné 800 € pour la coopérative.

Rencontres sportives A.C.P.A.S.E

Classe des grands



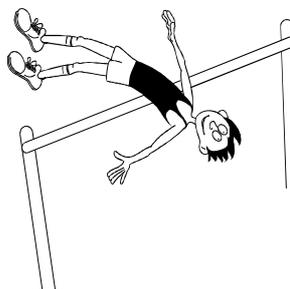
Sports collectifs : *Mardi 5 avril*

La classe des grands rencontrera à Poses trois autres classes de CM le mardi 5 avril : Criquebeuf, Poses, Les Damps .

Athlétisme : *Jeudi 9 juin*

Nous allons tout faire pour battre des records...à Criquebeuf. Nous allons rencontrer les mêmes classes.

Classe des petits



Sports collectifs :

Mardi 3 mai à Poses

Athlétisme :

Vendredi 10 juin à Poses avec Poses, les Damps et Léry.

Année scolaire 2005-2006

Inscription pour la rentrée.

Vous pourrez inscrire votre enfant à l'école les :

lundi 9 mai et mardi 10 mai de 16h30 à 18 heures

samedi 14 mai de 9h00 à 11h30

ou sur rendez-vous.

classe de mer des grands

OUI C'EST SÛR !!!!



Nous partons à Angoulins-sur-Mer pendant 11 jours
du 21 mai au 31 mai.

Le trajet se fera en car.

Notre séjour sera au centre des P.E.P (Pupilles de l'Enseignement Public) à la Sapinière en Charente-Maritime (17) dans la région Poitou-Charentes.

Nous partons avec la classe de cm1 et cm2 de Criquebeuf-sur-Seine d'Agnès Largeau.

BUDGET

Financement du conseil général	5200 euros	62%
Participation des familles	1500 euros	17%
Financement de la coopérative (Marché de Noël, pizza, calendrier, soirée paëlla ...)	800 euros	9%
Financement de la Mairie	1000 euros	12%
Total	8500 euros	

Nous remercions la mairie pour son aide.

Un grand merci au conseil général qui a accepté de financer notre projet.



AMICALE ÉCHOS

RAPPEL des ACTIVITÉS

RÉPUTATION RÉGIONALE CONFIRMÉE :

Pour le 23ème LOTO de l'Amicale du dimanche 6 février, à l'arrivée des organisateurs vers 12h40, comme l'an passé, des personnes étaient amassées devant l'entrée de la salle des fêtes. Dès l'ouverture des portes, ce fut la ruée pour prendre possession des places. Malgré les 220 places disponibles, à partir de 13h30, nous avons été obligés d'afficher « complet » et de refuser l'accès à une cinquantaine de personnes.



une brochette de gagnants

Dès 14h, c'est plus de 100 lots qui ont été mis en jeu et emportés par les amateurs de la région venus tenter leur chance.

Comme de coutume, l'estrade de la salle des fêtes avait été transformée en gigantesque vitrine afin d'exposer l'hyper dotation de lots dont : lecteur DVD home cinéma, centrale vapeur, services de vaisselle, aspirateur sans sac, nettoyeur haute pression, four micro-ondes, etc..., sans omettre les fameuses bannettes à linge garnies de victuailles et évidemment les filets de légumes d'hiver offerts par des maraîchers pour affirmer la réputation de notre commune.



série « Ti'Toine »

Pour la 2ème année consécutive, l'Amicale a confirmé son engagement et sa contribution pour la recherche médicale en organisant une série dédiée à l'Association « Ti'Toine ».

D'ores et déjà, l'Amicale vous convie à son 24ème Super Loto du 1er dimanche de février 2006 et vous conseille de prendre vos dispositions pour arriver de bonne heure afin d'avoir des places.

ACTIVITÉS PRÉVUES

FOIRE À TOUT

L'Amicale a le plaisir de vous inviter à sa **14ème Foire à Tout** qui se déroulera le **jeudi 5 mai de 9h à 18h** sur le terrain de la salle des fêtes.

Possibilité d'inscription au ☎ : 02 35 77 66 85 en fonction des emplacements disponibles.

21 et 22 mai 2005 : Voyage au Luxembourg.

47 personnes auront le plaisir de découvrir le Grand-duché.

28 mai 2005 : Après midi sportif et soirée pique nique.

Le programme de cette journée vous sera communiqué ultérieurement.

Nouveauté : Une randonnée pédestre aura lieu le dimanche 19 juin 2005.

LE TÉTANOS

Le tétanos est une maladie grave et mortelle qui peut toucher chacun d'entre nous.

Cette maladie peut être évitée par une vaccination préventive et des rappels périodiques, souvent oubliés ou négligés par bon nombre d'entre nous.

Le vaccin antitétanique existe depuis plus de 50 ans et finalement ce sont les enfants, jusqu'à un certain âge, qui sont mieux protégés que les adultes puisqu'en France, ce vaccin est obligatoire depuis 1952 et effectué en association avec le DTP et le DTCoq Polio, avec un rappel 5 ans après, puis tous les 10 ans.

Une bonne occasion pour vérifier le carnet de santé de votre ou de vos enfants.



Origine du Tétanos :

Le tétanos a pour origine un bacille anaérobie qui est présent dans les sols et dont les spores peuvent pénétrer dans l'organisme humain. Suite à des traumatismes ou des plaies diverses ils peuvent germer et se multiplier, souvent associés à d'autres bactéries, fabriquant une toxine qui se répand progressivement dans l'organisme et à court terme provoque une raideur musculaire, des convulsions et la mort.

Cause de l'infection :

Selon les statistiques, les causes les plus fréquentes sont dues à des travaux de jardinage, des piqûres de végétaux ou à du matériel souillé. Elle peut avoir plusieurs origines :

- Les plaies courantes chez un jardinier, toutes ces petites plaies souvent négligées par bon nombre d'entre nous à commencer par les échardes, les coups de sécateur ou autres, les brûlures, les griffures (idem pour les griffures et morsures d'animaux), les ferrailles, etc.
- Les plaies chroniques. Bien souvent on y pense pas, mais il faut tenir compte des ulcères variqueux et des dermatoses.
- Les petites aiguilles et autres objets utilisés pour ôter les échardes, épines, etc. sans respecter les règles élémentaires d'asepsie.

Incubation et symptômes :

- La durée d'incubation s'échelonne entre 4 et 30 jours. D'après les différents constats et les statistiques, les symptômes se présentent chez les patients dans les 8 à 15 jours qui suivent l'inoculation.

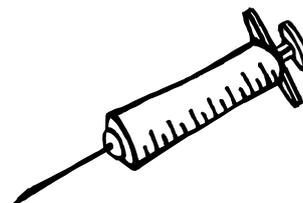
Symptômes caractéristiques :

- En premier lieu, des contractures au niveau de la mâchoire.
- Puis des contractures du larynx s'étendant progressivement au visage, puis au reste des muscles
- Des convulsions.
- Enfin le blocage des muscles respiratoires qui provoque une asphyxie.

Vaccination :

Elle se décompose en :

- Deux injections à 6 semaines - 1 mois d'intervalle.
- Rappel après 1 an.
- Puis rappel tous les 10 ans.
- Durée de protection : 10 ans.



N'oubliez pas de vous faire vacciner.

En cas de symptômes, contacter rapidement l'hôpital le plus proche de votre domicile.

Protégez-vous et bon jardinage !

Marjorie

J'ai descendu dans mon jardin.

Au jardin, chaque semis, chaque plantation, chaque coup de bêche ou de sécateur doit venir à son heure.

	MAI	JUIN	JUILLET
Arbres, arbustes et haies	Mouiller abondamment la motte et le trou avant de planter un sujet en conteneur. Tasser et arroser souvent pour faciliter la reprise. Nettoyer et tailler les arbustes déflouris. Tailler les haies, la base plus large que le sommet pour faciliter la pénétration de la lumière.	Diviser les touffes de bambou et arroser les jeunes plants. Bouturer les arbustes dans du sable ou du terreau humides. Tailler les arbustes déflouris et rabattre sévèrement les genêts. Retirer les fleurs fanées des azalées et des rhododendrons. Tailler les haies et les sujets topiaires.	Tailler au fur et à mesure de la défloraison. Aérer le centre des touffes. Faire un apport de désherbant sélectif au pied des haies. Supprimer les déchets de taille qui véhiculent parfois des parasites. Arroser en profondeur et pailler le sol. Palisser les pousses des sujets grimpants.
Balcons et terrasses	Alléger le poids des jardinières en incorporant de la vermiculite au terreau. Agencer les décors et planter les bulbes d'été. Arroser par temps chaud et sec.	Achever le décor estival : annuelles, aromatiques, arbustes en conteneur. Arroser, donner de l'engrais et décorer avec de la mousse, des gravillons, des coquillages... Garnir les rambardes avec des plantes grimpantes : capucines, pois de senteur...	Arroser les bonsaïs mais ne pas apporter d'engrais. Nettoyer, décompacter la surface de la terre et la recouvrir d'écorces broyées. Faire un apport d'engrais soluble aux plantes fleuries. Ombler les pots aux heures chaudes.
Fleurs	Placer les tuteurs avant de planter les bulbes pour ne pas abîmer ceux-ci. Arroser et désherber les massifs. Planter les annuelles et pincer la tige principale pour ramifier le plant. Semer en place et à la volée les fleurs de l'été (bleuet, coquelicot, souci, clarkia...).	Nettoyer les bulbes aux feuilles jaunies et les mettre en cageots remplis de tourbe sèche, au sec et dans l'obscurité. Semer les bisannuelles en pépinière, ombler par beau temps et repiquer. Arroser les massifs et biner le sol. Diviser les vivaces à floraison printanière et déflouris.	Arracher tous les bulbes de printemps aux feuilles sèches. Les nettoyer et les mettre à l'abri, au sec et dans le noir. Retirer les mauvaises herbes et faire un apport d'engrais aux dahlias, glaïeuls et bégonias. Semer les bisannuelles. Diviser les grosses touffes de vivaces et replanter les plus beaux éclats.
Fruits	Nettoyer le sol et faire un apport de fumure de fond (nitrate de chaux, sulfate d'ammoniaque). Traiter contre les maladies et les parasites. Supprimer les rejets des fraisiers et des framboisiers. Eclaircir les branches trop chargées.	Protéger les récoltes contre les oiseaux à l'aide de filets, d'affolants ou de sachets. Mettre en place les pièges à guêpes. Retirer les fruits en surnombre. Pincer en vert les pousses dures de l'année. Ramasser et détruire les fruits véreux tombés.	Planter les fraisiers non remontants et pailler entre les plants. Tailler la vigne en vert en dégageant les grappes. Traiter contre les parasites et les maladies. Détruire les fruits tombés au sol, porteurs de parasites.
Légumes et plantes aromatiques	Eclaircir les semis. Biner et maintenir le sol propre et aéré. Arroser par temps sec. Repiquer les plants (tomate, courgette, bette, cornichon...) Semer en place carottes, radis, pois, haricots...	Finir la plantation des plants. Récolter et tailler les aromatiques. Arroser le potager à la fraîche et en évitant de mouiller les fleurs. Pailler le sol. Tuteurer ou palisser les plantes (tomates, haricots...) et supprimer les pousses latérales des tomates.	Faire des binages légers et réguliers pour maintenir un sol propre. Arroser à la fraîche et pailler le sol. Tuteurer les légumes grimpants. Cueillir les jeunes pousses des plantes aromatiques et les conserver au sec, dans l'huile ou au congélateur. De préférence, procéder à la cueillette le matin.
Pelouses	Semer les nouveaux gazons et arroser en pluie fine. Tondre régulièrement et augmenter la hauteur de coupe s'il fait chaud. Attention aux maladies cryptogamiques. Traiter au besoin.	Tondre régulièrement. Arroser, si c'est autorisé, tôt le matin ou tard le soir. Traiter contre les mauvaises herbes. Ne pas utiliser les débris des 2 tontes suivantes pour le compost.	Aérer le sol afin que l'eau pénètre et tondre souvent s'il fait chaud. Après une bonne pluie ou un bon arrosage, faire un apport d'engrais. Prévoir tonte et arrosage en cas d'absence.
Rocailles et jardins aquatiques	Nettoyer les massifs, biner le sol et supprimer les fleurs fanées. Semer les alpines vivaces et planter les espèces en godets. Diviser les nénuphars et planter les sujets aquatiques.	Couper les fleurs fanées et biner le sol. Bouturer, diviser et arroser les touffes. Entretien et désherber le sol. Traiter contre les limaces et les escargots. Boucher les trous avec des annuelles.	Semer les futures plantes; laisser le sachet de graines quelques jours au réfrigérateur avant le semis pour favoriser la levée des alpines. Eliminer les algues et les plantes trop denses du bassin.
Rosiers	Traiter régulièrement contre les maladies et les parasites. Arroser et faire un apport d'engrais spécial rosiers. Supprimer les fleurs et tiges fanées.	Couper les fleurs fanées à 2 feuilles sous l'inflorescence. Remplacer un arrosage par un binage. Supprimer les gourmands qui apparaissent sur les tiges et les racines.	Couper les fleurs fanées et les gourmands. Tailler les rosiers anciens et les non remontants après leur floraison. Stimuler les remontants par un apport d'engrais.

Le saviez-vous ?



Parler français, c'est vraiment bête !

Notre langue est un zoo : de nombreux mots ont été formés à partir de noms d'animaux.

Le muscle et la souris, par exemple : le mot muscle vient de *mus* qui est le nom latin de ce petit rongeur. Selon les anciens, la forme et le mouvement des muscles, en particulier ceux du biceps évoquaient le corps de la souris.

La canicule (*canicula*, en latin) signifie « petite chienne ». Pour trouver l'explication, levons les yeux au ciel vers la constellation du Chien ainsi appelée en raison de sa forme. L'étoile la plus brillante du ciel y représente l'œil et les Romains l'avaient baptisée « petite chienne ». Or, ils la voyaient apparaître et disparaître en même temps que le soleil en plein mois de juillet, quand le thermomètre s'envolait.

Maintenant, voici l'histoire du lycée : chez les Grecs, lycée (lykeion) signifiait « infesté par les loups ». Pourquoi ? Le premier lycée, celui du philosophe Aristote se trouvait dans un quartier d'Athènes envahi par ces bêtes féroces.

Pourrait-on croire que c'est le cochon, malgré sa mauvaise réputation, qui a engendré la porcelaine ? Le chemin de l'un à l'autre passe par le coquillage des mers chaudes, baptisé porcelaine car il ressemble au sexe de la truie.

*La vache quant à elle, a laissé dans notre langue la trace d'un service rendu à l'humanité : la vaccination (du latin *vacca*, vache). Au 18ème siècle, un médecin anglais a inoculé la variole des vaches à un enfant et a constaté que cette expérience l'avait immunisé contre la variole humaine.*

Le bouc n'est pas en reste. Dans l'Antiquité, lors des représentations théâtrales (qui étaient souvent des drames), on avait l'habitude de sacrifier un bouc. Or le mot tragédie signifie « chant du bouc ».

L'étonnante Histoire des noms de mammifères, Henriette Walter et Pierre Avenas, Robert Laffont

... Et vous trouvez ça drôle ?

Deux cambrioleurs sont au travail.
Soudain, la police arrive :
- On va se faire prendre. Vite, sautons par la fenêtre !
- Tu es fou, on est au treizième étage !
- Ah, écoute, ça n'est pas le moment d'être superstitieux.

- Quand je suis chez moi, explique un invité à son hôte, je ne mange presque rien.
Mais quand je suis chez les autres, j'ai de l'appétit pour quatre.
- Eh bien, je vous en prie, faites comme chez vous !

ANAFLASH



AEEGILNT AEEEN- NPRRSTT	EKRT EPRU	AES	ACEELM ACELST	APR COT	DEEENRT CEEENOS	EESS
ELU AAKPR		CEEE- LOPS AOTTU	ACL DERU		GBI	
.. S'		ACRT EGO		CENO IOR
DENOSU BCEEOT	EGORTU ..			AEOPR		
			EHSSS			

MOTS CROISES par Monique CAILLOU

Horizontalement :

- 1- suivent le cours de l'eau
- 2- eau pas de chez nous – vieux do
- 3- rapetisser
- 4- ne nage pas en Seine – vieille ville
- 5- pourcentage courant
- 6- possessif – la fin du fleuve
- 7- reprendra sa plume
- 8- on l'aime chaud – sorties de la mère

Verticalement :

- A- soigne peut-être les pieds des maraîchers
- B- on le fait à la pomme – annonce une suite
- C- bétonnée
- D- détesté – doublé par une réponse vive
- E- on peut en mourir – sigle routier
- F- sa hausse est dangereuse
- G- a des filles – a des filles ou des fils
- H- feras des lignes

A B C D E F G H

1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							

Solution en page 18



JEU - CONOURS



Résultat du COM . INFOS n° 15

Nous remercions les participants du jeu-concours de notre précédent COM. INFOS et nous félicitons particulièrement deux d'entre eux qui se sont approchés tout près de la solution :



Patrice LEHEU



Benoît MARTIN

Ces deux heureux gagnants ont reçu leur bouteille de champagne.

Message :

Mademoiselle, je bis à vore pour
Mademoiselle Sophie, je bois sans eau à votre santé pour
 (sauf i) (sans o) (sans t)

nouvelle année nouvelle année nouvelle année nouvelle année
 nouvelle année nouvelle année nouvelle année

cette nouvelle année
 (7 « nouvelle année »)

BONNE CHANCE A TOUS
pour la solution du rébus

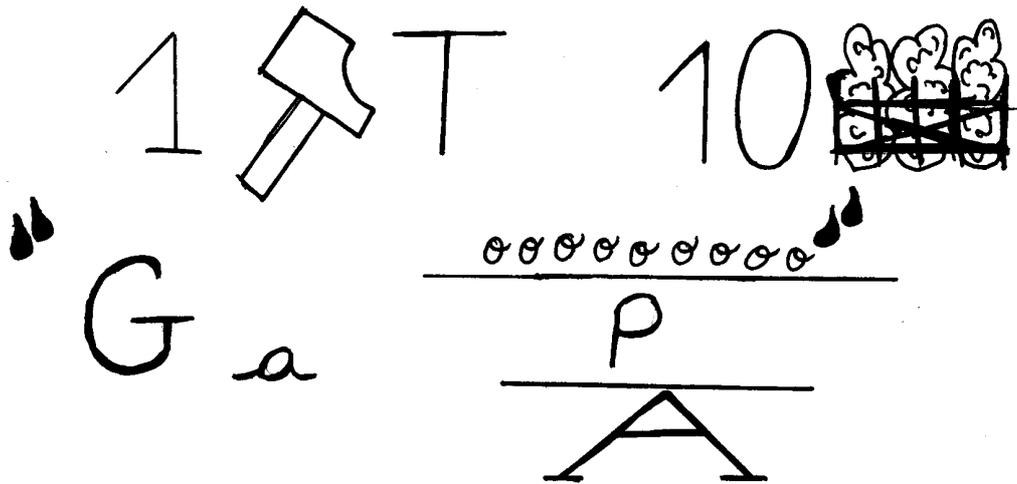
Solution des mots croisés

S	E	E	N		E	L	E	8
A	R	I	R	C	E	E	R	7
R	E	M		A	T		U	6
E	M	E	I	T	N	E	C	5
I		R	U		E	D	I	4
R	E	U	N	I	M	I	D	3
T	U		N	A	I	V	E	2
S	R	U	E	H	C	E	P	1
A	B	C	D	E	F	G	H	

JEU - CONCOURS

A vos méninges !

Résolvez ce rébus et trouvez la bonne réponse (ou celle qui s'en rapproche le plus).



.....

Question subsidiaire dans le cas où il y aurait des ex-aequo :

En quelle année a été construit notre beau château ?
(indice : entre la bataille de Marignan et la mort de Louis XVI)

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses et une bouteille de champagne sera remise au gagnant !

Adeline



Veillez découper et déposer votre bulletin-réponse du rébus « Com . Infos n°16 » dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 20 avril 2005.

Nom et prénom :

Adresse :

Message :



Réponse à la question subsidiaire :

LES Z'ANNONCES

Recherche :

nourrice pour les grandes vacances 2005 et période scolaire 2005–2006

Tél : 02 35 33 96 53



A vendre :

4 jantes alu + pneus
dimensions : 195x60x15
Prix : 150 €

☎ 06 16 49 35 49



A vendre :

- Crochet d'attelage pour Peugeot 309 prix : 50 €
 - Crochet d'attelage pour Citroën C 25 prix : 60 €
 - Crochet d'attelage pour Renault R 19 prix : 50 €
 - Crochet d'attelage pour Renault Master prix : 100 €
- Barres de toit pour Renault 25 prix : 30 €

- Peugeot 309 GR modèle 1993

96 000 Km CT : OK
excellent état

Prix : 1800 € à débattre

Tél : 06 77 40 54 83

02 35 77 36 82



N'hésiter pas à nous faire parvenir vos petites annonces.

La parution est gratuite.

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



Repas des anciens « les doyens »



Tour de Normandie



Loto
Vue de l'estrade



Le temps d'une valse
avec « danses et passion »



19/03/2005

Discours de M. LEBLOND



Remise de décorations

**Numéros d'urgence****Gendarmerie : 17****Pompiers : 18****Samu : 15**

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Centre anti-poisons : 02.35.88.44.00

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Annexe château de Martot : 02.35.87.89.97

Association sportive Pont de l'Arche : 02.35.02.16.61

Centre de loisirs Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Salle des fêtes Martot : 02.35.77.76.75

Service jeunesse Seine Bord : 02.35.79.12.75

Services publics

Centre des impôts Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

Communauté de Communes : secrétariat : 02.35.81.10.30

Service d'aide à domicile : 02.35.81.31.06

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

École de Martot : 02.35.87.10.70

La Poste (Criquebeuf) : 02.35.78.39.62

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Service d'assistance sociale (Pont de l'Arche) : 02.35.23.01.05

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Permanences et horaires d'ouvertures**Mairie de Martot : mardi et jeudi de 17h30 à 19h30 ou sur rendez-vous.****Déchetterie d'Alizay :**

Du 1er octobre au 31 mars : lundi de 13h30 à 17h

mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 h

Du 1er avril au 30 septembre: fermeture à 18h le lundi et le vendredi

Déchetterie de Criquebeuf : lundi et mercredi de 14h à 18h.

vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.